



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par l'ADDCP

Rédacteur : Clément Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.76.91.33)



Spectacle offert par Joël Bolo et son bouc « El Macho » lors de la fête du Dresny (44)

**ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE
DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.**

N° 72 NOVEMBRE 2010

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :





CONSEIL D'ADMINISTRATION du 01 octobre 2010
Salle de réunion du CREGENE _ 2, rue du Port de Brouillac
79510 Coulon

Etaient présents:, Jean Christophe Sauze, Marie Claude Auneau, Michel Brice, Michel et Karine Boissard, Emmanuelle Chebrou, Ludivine Cosson et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Mickaël Blanchard, Biteau Benoît, Thierry Neuiller, Lucie Markey, Pascal Boué, Pierre Martin Christiane et Jean Pierre Pauly.

Etaient absents: Hervé Legrand, Mireille Schmidt, Philippe Massé, Nathalie Noé (déléguée Bretagne).
Ce conseil a débuté à 14H30 dans la salle de réunion du CREGENE, suivant l'ordre du jour :

🐐 **Plaquette du CREGENE :**

Une relecture de la future plaquette du CREGENE a été faite collectivement, ce qui a permis de clarifier certains points et de reformuler certaines phrases du document. Il apparaît de plus en plus évident de bien distinguer un document qui s'adresse aux amateurs de notre race et un autre plus spécifique aux professionnels qui ont par exemple besoin de plus d'informations sur le schéma génétique.

🐐 **Rapport de stage BTS PA de Laetitia:**

Le rapport réalisé par Laetitia Cléaud est intéressant et il constitue une première étape vers la réalisation de notre projet à savoir la constitution complète d'une base de données sous le logiciel access. Ainsi en plus de la gestion entrées/sorties des animaux poitevins au niveau de cette base de données, on pourra gérer les critères du schéma d'amélioration génétique et les adhérents. Une indemnisation financière va être proposée à Laetitia pour ces deux mois avec nous à Coulon.

Suite à une demande de la part de Laetitia, nous lui proposons donc de revenir l'été prochain pour effectuer un 2^{ème} stage qui lui permettra d'atteindre ces objectifs et de compléter les nôtres.

🐐 **Bilan des visites d'élevage :**

Clément Vinatier a effectué 45 visites, ce qui est inférieur à l'année dernière et à la volonté de l'association. Mais, ceci peut s'expliquer par différentes raisons. L'accueil d'une stagiaire pour un travail sur le schéma d'amélioration génétique a demandé du temps d'encadrement à l'animateur et donc une présence assez forte aux bureaux. Le fait de rentrer deux boucs à l'insémination artificielle n'a pas arrangé les choses. L'animateur est passé sur une durée de contrat de travail de 30% à partir de septembre.

L'accueil a toujours été aussi bon de la part des éleveurs adhérents à l'ADDCP. Ceci étant, je réprécise pour certains l'importance de **conserver la généalogie des animaux poitevins** afin de la transmettre lors des visites d'élevage. C'est le travail de base de tous pour permettre un travail plus précis par la suite à travers notamment le schéma d'amélioration génétique.

🐐 **Budget prévisionnel pour 2011 :**

Le budget prévisionnel devrait être équilibrer aux alentours de 45000 €. Le BRILAC et la région Pays de la Loire seront sollicités pour apporter leur contribution au déroulement de la vie de l'association. Etant donné qu'un seul bouc est rentré à l'IA cette année, il a été décidé de rajouter les frais de rentrer d'un bouc d'IA pour l'année 2011. L'aide pour le schéma d'amélioration génétique a été reconduite afin de continuer sa mise en place.

🐐 **Recrutement d'un nouvel animateur :**

Suite au prochain départ de Clément (nouvellement formateur au CFPPA de Melle depuis septembre), il a été décidé de recruter son remplaçant ou remplaçante avant l'Assemblée Générale qui a lieu le vendredi 10 décembre 2010.



- Une présélection sur CV et lettre de motivation a été réalisé par des administrateurs le jeudi 21 octobre en soirée. 6 candidats ont été retenus pour passer les entretiens et 4 ont été placés en liste complémentaire.
- Les entretiens individuels de recrutement se sont déroulés le mardi 2 novembre dans les locaux du CREGENE. 6 candidats ont été entretenus.
- Le nouvel animateur de l'association, François Vautier, a signé son contrat le mardi 16 novembre lors d'une rencontre avec Jean Christophe Sauze et Clément Vinatier Roché.
- Son contrat commencera le mardi 1^{er} décembre. Il sera présenté lors de l'AG le vendredi 10 décembre.

🐐 Adhésions à l'association :

Jusqu'à l'AG, Clément assure le travail et gère les affaires courantes de l'ADDCP au moins une journée par semaine le lundi. L'emploi du nouvel animateur devrait débuter le 1^{er} décembre.

Le montant de l'adhésion à l'association est le même depuis de nombreuses années. Il est proposé de le faire passer de 20 à 22 € par adhérent. De plus, un niveau de facturation différent est à réfléchir pour tenir compte de services différents apportés par l'association selon quatre catégories :

- _ Adhésion + lettre
- _ Adhésion + lettre + frais enregistrement au répertoire
- _ Adhésion + lettre + frais enregistrement au répertoire + services liés au schéma génétique
- _ Adhésion + lettre + frais enregistrement au répertoire + services liés au schéma génétique + certification de type INPI.

Cette démarche s'inscrit dans l'idée de devenir plus autonome financièrement afin d'augmenter notre part d'autofinancement.

🐐 Marque déposée pour la valorisation des fromages poitevins :

Cette réunion a été l'occasion d'amorcer le travail sur une valorisation des produits issus du lait de chèvre poitevine à travers un identifiant à l'échelle nationale. Il s'agirait d'une marque déposée INPI autour de laquelle tous les éleveurs fromagers du territoire français pourraient se retrouver. Comme toute marque, il faut dans un premier temps définir un cahier des charges mettant en valeur les spécificités de nos élevages et de notre chèvre. Il s'agirait non pas de mettre en avant un terroir et une forme de fromage mais plutôt la qualité d'un lait et d'un mode d'élevage.

Nous allons donc continuer ce travail de construction d'un cahier des charges adapté à nos élevages et mettant en valeur ces spécificités.

Il est en cours de modifications. Des éléments en question seront débattues au cours de l'AG de décembre.

🐐 Manifestations à venir :

Comme tous les deux ans, nous avons participé à la fête du patrimoine vivant organisée par le CREGENE et le verger conservatoire de Pétré. L'ADDCP participe également à l'organisation de cet événement puisque cette fête est la nôtre... En avant première, le film de Loïc Voetzel a été présenté. Ceci étant, il n'est pas tout à fait terminé. La version finale devrait être prête en milieu d'année prochaine.

Concernant Capr'innov, manifestation bisannuelle se déroulant à Niort (79), l'association a décidé de ne pas y participer étant donné la motivation des organisateurs de nous recevoir. Les deux premières éditions, nous étions présents avec deux chèvres de Mickaël Blanchard (85). Aucune attention n'a été porté par les organisateurs sur ces sujets...

La séance est levée à 18H00 et les membres du Conseil d'Administration se donnent rendez vous au mois de décembre pour l'Assemblée Générale. Le lieu sera la salle de réunion du CREGENE.



Compte rendu de la journée Obsalim

Comme prévu depuis le début de l'année, nous nous sommes retrouvés chez Emmanuelle et Matthias Chebrou le jeudi 9 septembre. Nous étions une dizaine en compagnie de Denis Fric, vétérinaire du GABLIM et membre du GIE zone verte. Nous avons commencé la journée par le diagnostic du troupeau de poitevines présent. Il a ensuite servi de support pour les apports plus théoriques de l'après midi. Emmanuelle et Matthias en ont tiré quelques changements dans leur conduite d'élevage.

« Au vu de la journée, quelques modifications et réglages ont été mis en place. En effet, notre troupeau ayant été qualifié d'homogène mais avec un déséquilibre rapport énergie/azote, il a fallu modifier quelque peu la ration (nos chèvres avaient un supplément d'énergie et faisaient donc du lard plutôt que du lait !). On a donc commandé du tourteau de colza bio pour remonter le niveau azoté de la ration que ne complétait pas suffisamment les bouchons de luzerne bio. Par manque de foin cette année, comme beaucoup certainement, nous avons décidé d'acheter des compléments.

Avant cette journée, notre ration et méthode de distribution était la suivante :
500g de mélange céréalié (estimation : 2/3 triticales et avoine et 1/3 pois) + 500g de bouchons de luzerne (18 % de MAT) en 2 fois + 50 g de graines de lin en une fois
foin de vesce et avoine matin et soir + un peu de luzerne le soir
Matin : distribution du foin puis traite puis distribution du mélange céréalié et bouchons
Soir : distribution du mélange céréalié et des bouchons puis du foin puis traite.

Après cette journée, notre ration et méthode de distribution est la suivante :
500g de mélange céréalié + 300g de bouchons de luzerne + 200g de tourteau de colza + 50g de graines de lin en 2 fois
1.5 kg de foin de vesce et avoine en 2 fois et 0.7 kg de foin de luzerne en 1 fois le soir
Matin : pas de changement de méthode distribution : distribution du foin puis traite puis distribution du mélange céréalié et bouchons
Soir : distribution du foin puis du mélange céréalié et des bouchons et ensuite la traite. Nous laissons manger le foin pendant au moins 10 minutes avant de distribuer les compléments.

Pour l'élevage des jeunes, il nous a conseillé de donner du fourrage fin avant sevrage dès 2-3 semaines et de passer à du foin plus grossier à partir du sevrage pour développer les papilles internes du rumen. Comme nos chevrettes ne sont pas mises à la reproduction avant l'âge d'un an et demi, le complément de mélange céréalié peut ne pas dépasser les 200 g/jour/chevrette.

Quelques animaux portent des signes de manque de zinc (poils autour des yeux manquant ou sur les oreilles). Un piltest est conseillé afin de voir les oligoéléments en excès ou en manque. »

Emmanuelle Chebrou

Visites d'élevage 2010

Lors de ces visites d'élevage 2010, le schéma d'amélioration génétique a engendré quelques modifications par sa mise en place. En effet, les pointages et mesures en découlant ont demandé plus de temps par chèvre qu'avant. Je ne crois pas que les éleveurs s'en plaignent et je dirais même que pour certains, c'est un moment d'échanges techniques autour de la race.

C'est bien là un des objectifs non officiel du schéma d'amélioration génétique. En effet, à travers les critères mis en avant dans le schéma, on peut discuter des points techniques recherchés par les éleveurs... Au delà même du schéma génétique, nous entrons dans une démarche d'échanges techniques entre éleveurs. Tout ça peut se mettre en place grâce à l'animateur qui fait le relais et bientôt grâce au forum du site Internet de la poitevine.

Merci et à bientôt !

Voici maintenant trois ans et demi que je suis animateur technicien à l'association. Pour tout dire je ne pensais pas rester si longtemps quand je suis arrivé. Mais, je crois bien que je me suis pris au jeu ou plutôt à la problématique de conservation d'une race qui de plus est une chèvre fromagère.

Comme je le disais dans ma première lettre, mon souhait est de m'installer agriculteur à terme. Il y a 3,5 ans, je parlais de long terme. Aujourd'hui, j'ai envie de parler de court terme. Même s'il est vrai que maintenant je suis formateur au CFPPA de Melle, un temps grandissant est consacré à ce projet.

Je voudrais tous vous remercier pour vos partages d'expérience, vos échecs tout comme vos succès. J'étais là pour les collecter et les retransmettre. Dans le même temps, cela m'a formé au monde d'éleveur fromager.

Je voudrais plus précisément vous remercier pour :

_ votre passion à la fois d'éleveur fromager et de « développeur » de race. J'étais à une rencontre entre formateurs de CFPPA et un des collègues s'interrogeait sur le fait de pouvoir transmettre cette « flamme agricole » aux jeunes en formation lorsque l'on connaît les difficultés de l'installation agricole d'aujourd'hui. Grâce à vous, cette « flamme » continue de m'animer...



- _ votre disponibilité lors des visites d'élevage, des réunions,...
- _ votre patience par rapport à mes retards lors de rendez vous et peut être à ma trop grande envie de discuter « chèvre » avec vous...
- _ vos coups de gueule agréables ou non. Ils ont permis de remettre en question certains principes trop facilement adoptés...
- _ vos sourires parce que ça ne coûte rien et ça fait du bien !

Enfin, mes remerciements s'adressent en particulier :

- _ à Lucie Markey et Mickaël Blanchard qui m'ont beaucoup épaulé au départ pour prendre mes repères,
- _ à Marie Claude Auneau pour sa disponibilité et son temps accordé mensuellement à nos tâches financières,
- _ à Jean Christophe Sauze et à Dany pour leurs disponibilités, leurs conseils, leurs valeurs,...
- _ à tous ceux que je ne nomme pas parce que trop nombreux mais qui ont apporté chacun leur grain de sel dans cette recette de trois ans et demi.

J'espère en tous cas avoir pu répondre à vos attentes lors de ces quelques années. J'ai essayé d'être présent au maximum pour vous. Je tiens à mettre en avant la chance que vous avez d'avoir une personne chargée de travailler pour vos attentes par rapport à la race poitevine. Ce n'est pas le cas pour tout un tas de collectifs. Alors profitons en ! Donnons de la vie à cette association et elle donnera de la vie à la race poitevine ! D'ailleurs, je pars du poste d'exécutant, celui qui tient la barre sur un bateau. Mais, j'aimerais bien me retrouver maintenant au sein de l'équipe du capitaine, celle qui décide du cap à prendre pour nos projets à venir.

François Vautier sera le nouvel animateur au début de décembre. Je lui souhaite autant de plaisir de travailler avec vous !

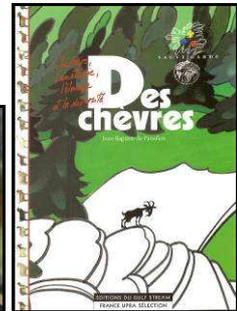
Clément

Articles de la boutique pour vos cadeaux de Noël

Vous pouvez trouver des idées cadeaux au sein de la boutique de l'ADDCP. Que ce soit une casquette, un t-shirt, un livre, une planchette à découper ou un blousons sans manche, n'hésitez pas à nous contacter ! D'ailleurs, j'en profite pour lancer un appel à ceux intéressés par la commande de blousons sans manche. Enfin, il est toujours possible de le faire personnaliser tout en sachant qu'un dessin de la poitevine est présent devant et derrière. Vous avez jusqu'à l'AG pour donner votre réponse !

Vous pouvez jeter un coup d'œil sur le site suivant pour choisir les couleurs et les tailles :

<http://www.4dimension.be/catalogue/article-ac-2735-20.html>



Les boucs arrivés au centre d'IA

Après une mise en quarantaine des deux boucs rentrés au centre d'IA, une nouvelle série d'analyse a été réalisé sur chacun des deux. Empereur est sorti positif à deux reprises au caev. Il ne pourra donc être prélevé et sa semence ne sera donc pas congelée. En revanche, Igor est resté négatif d'un point de vue sanitaire à toutes pathologies. Il est donc entrain d'être prélevé en cette période.

Fêtes passées

Plusieurs fêtes se sont déroulées notamment à la fin de l'été :

- La Fête du Dresny (44) ou Fête de la vache nantaise et des races locales a eu lieu le 10, 11 et 12 septembre. Cette année, l'accent a été mis sur la valorisation de nos races locales. Nous étions donc présents avec des fromages de chèvres poitevines près du stand de la chèvre des fossés. Joël Bolo que nous remercions vivement a fait le déplacement avec ses animaux dont El Macho en couverture de ce numéro.
- La Fête du Parc Interregional du Marais Poitevin a eu lieu à Champagné les Marais (85) le dimanche 19 septembre. Le CREGENE y était présent avec toutes les races en conservation.
- La Fête du Patrimoine Vivant (85) au lycée agricole de Luçon Pétré. Comme tous les 2 ans, ce rendez nous permet de faire connaître notre travail auprès du public et de se retrouver entre membres des associations de races en conservation du CREGENE. Je tiens à remercier Philippe Rouvreau qui a bien voulu laisser ses deux chèvres pendant le week-end malgré un temps pluvieux le samedi. Le fromage de poitevines a encore rencontré un vif succès auprès des visiteurs. Peut être que le film projeté lui a donné du goût...



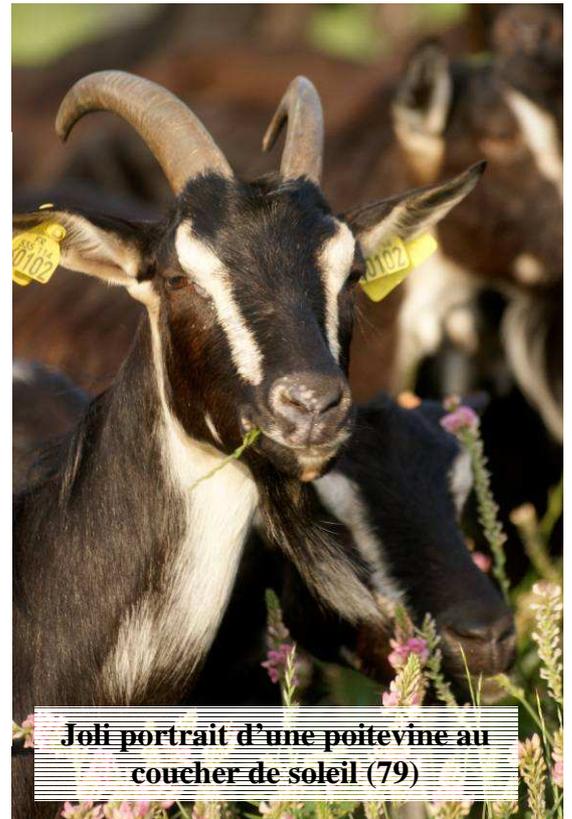
**Des pampilles ou des
boucles d'oreille ?**



**Casimir de l'Earl la
Chazère (71)**



**Igor, bouc rentré pour
l'IA en août**



**Joli portrait d'une poitevine au
coucher de soleil (79)**

**Chèvres de Pierre Hugla au
pâturage (03)**





Voici un article de 4 pages tiré d'une revue professionnelle indépendante d'études laitières « La technique laitière ». Il date du 1^{er} décembre 1967 (N° 575) et a été rédigé par un fidèle de la Poitevine.

HISTORIQUE DE LA RACE

par
M. TOUSSAINT,
*Ingénieur des Travaux Agricoles
Directeur du Centre
de Formation Professionnelle
de Melle
et Secrétaire du Livre
Généalogique Caprin Poitevin*

I. — LES ORIGINES DE LA RACE POITEVINE

La race Poitevine actuelle se trouve en éléments souvent dispersés sur une aire assez vaste s'étendant de la Vallée du Rhône à celle de la Garonne, remontant en Bretagne et ainsi recouvrant le Bassin de la Loire et de ses affluents.

Suivant les différents auteurs ayant rédigé des ouvrages sur l'élevage caprin, cette race prend des dénominations diverses telles que chèvre du Poitou ou poitevine, chèvre du Massif Central... Certains lui attribuent comme berceau de race le Poitou, l'Angoumois, l'Aunis et la Saintonge, d'autres le Massif Central, d'autres encore remontent aux invasions arabes expliquant ainsi la similitude de la longueur du poil avec de nombreuses races du bassin méditerranéen. On admet toutefois, en général, que la chèvre du Poitou compose un rameau de la chèvre commune, capra vulgaris, que son implantation en Poitou et dans le Massif Central se révèle très ancienne, au point de dire qu'il s'agit de la dernière représentante du type indigène commun.

Dès 1906, il existait dans la région de Bougon, des chèvres se caractérisant par leur grande taille, le poil long, des raies blanches de chaque côté du chanfrein et le dessous du ventre blanc ; elles devaient justifier à cette époque la création d'une fromagerie coopérative. On notait déjà une sélection de cet animal dans son caractère sans cornes, c'est-à-dire « motte ».

A la suite d'une épidémie de fièvre aphteuse, en 1920, une introduction de chèvres alpines était réalisée dans cette région et se situait à la base des premiers croisements.

On relevait également en 1927, la présence de chèvres de ce type provenant du Massif Central dans des concours à Lyon, puis à Mâcon.

Dès cette période, cette chèvre était considérée comme une excellente fromagère.

Ce sera pourtant dans les Deux-Sèvres que la sélection débutera et que son standard sera nettement défini.

II. — LA SELECTION DE LA CHEVRE POITEVINE PAR LES COOPERATIVES LAITIÈRES

Dès 1936, sur l'invitation du Directeur des Services Agricoles des Deux-Sèvres, se créait un syndicat d'éleveurs ayant pour but d'assurer le fonctionnement du Livre Généalogique de la race Parthenaise et plusieurs syndicats d'élevage et de contrôle laitier. Ces organismes, au départ, s'intéressaient aux bovins et se donnaient pour but l'amélioration de la production caprine.

Le 11 septembre 1947, une réunion de onze fromageries coopératives des Deux-Sèvres et de la Vienne, envisageait l'amélioration de la chèvre du Poitou, qui mettrait en œuvre un contrôle laitier - fromager syndical soutenu financièrement par une union inter-départementale de coopératives fromagères. Parallèlement devait s'implanter un Livre Généalogique chargé de l'enregistrement des performances, après avoir déterminé le standard exact de la race. Ces organismes faciliteraient

la mise en place d'une méthode d'insémination artificielle et étudieraient le problème de la mise en chaleur artificielle de la chèvre, afin d'aboutir à un meilleur échelonnement de la production.

Le 11 mars 1948, sept coopératives des Deux-Sèvres et de la Vienne constituaient l'Union des Coopératives Agricoles de Laiterie exploitant la race caprine poitevine, dont l'objet se définissait ainsi :

« L'Union a pour objet la création et la gestion de services en commun pour l'amélioration de la production, de la collecte et de l'utilisation du lait de chèvre tant en quantité qu'en qualité tels que : contrôle laitier fromager, utilisation des meilleurs géniteurs et notamment insémination artificielle et mise en chaleur artificielle, bonification de l'alimentation.

L'Union se propose également, soit de tenir le Livre Généalogique de la race, soit d'apporter son aide au groupement d'éleveurs tenant ce Livre. Dans ce dernier cas notamment, les résultats des contrôles de performance seront transmis avec toutes garanties exigées pour l'inscription au Livre Généalogique de la race, qui devra rester unique et contenir tous les renseignements contrôlés obtenus tant par le groupement d'éleveurs tenant le Livre que par l'Union. »

Le 12 décembre 1949, la commission technique du Goat-Book Poitevin se réunissait à La Mothe-Saint-Heray et établissait les bases du règlement technique, notamment le standard de la race, qui allait déterminer cet animal que nous connaissons si bien maintenant :

« La robe-type à rechercher est la robe-cape de more. Elle comporte un manteau dont la couleur brun foncé s'étend sur la tête et l'extérieur des membres et s'éclaircit en bordure où la couleur est « fougère morte » ; le blanc se trouve sous le ventre, la face intérieure des oreilles et sur la tête où il forme deux raies blanches symétriques de chaque côté du chanfrein. »

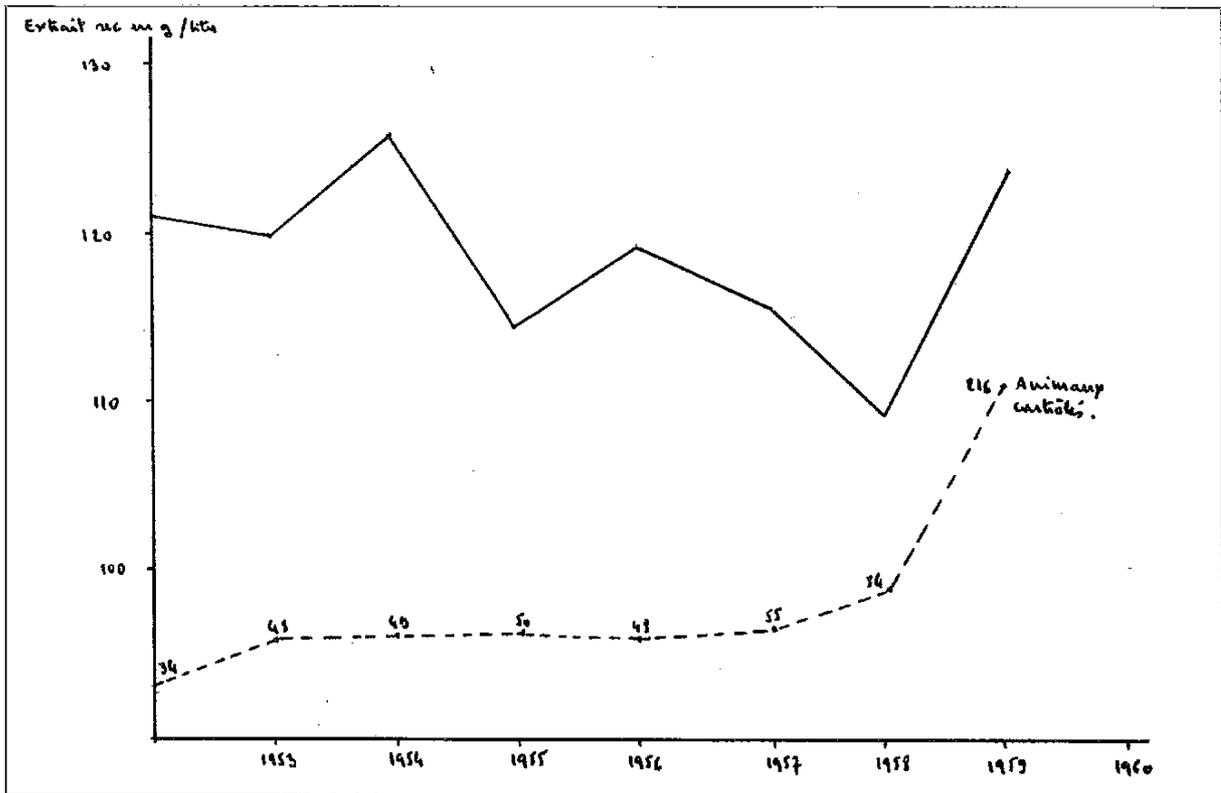
D'autre part, furent adoptées des tables - type de mensuration et de pointage, les modèles de certificat d'inscription, les conditions d'âge d'inscription et de contrôle laitier.

Dès lors, un effort particulièrement important va être entrepris au niveau de deux coopératives laitières de Bougon et de La Mothe-Saint-Heray. Chaque année, l'effectif contrôlé par les syndicats de contrôle laitier attachés aux laiteries croît régulièrement. Des éleveurs dynamiques augmentent sans cesse les niveaux de production pour atteindre des lactations dépassant 1.200 kg de lait. Les concours se multiplient récompensant les meilleurs d'entre eux. Le fromage de chèvre de la région atteint une renommée nationale. Cependant après dix années de sélection, la race ne s'étend pas et reste noyée autour de ces quelques laiteries, alors que l'on assiste à une implantation de plus en plus grande de la race alpine dans la région.

En 1964, la création d'un organisme départemental de Contrôle Laitier et beurrier, ainsi que la prise en main du Livre Généalogique par les éleveurs devaient donner un nouvel essor à cette race.



Contrôle de l'extrait sec réalisé par les laiteries coopératives depuis 1953



III. — LA REORGANISATION DU LIVRE GENEALOGIQUE CAPRIN POITEVIN

Le 17 novembre 1964, l'Union des Laiteries Exploitant la Race Poitevine confiait à un syndicat d'éleveurs la gestion du Livre Généalogique Caprin Poitevin. Dès cet instant, un certain nombre de mesures furent prises, afin de permettre une extension rapide de la race, tout en maintenant une amélioration soutenue de la production laitière.

L'aménagement d'un secrétariat efficace :

Afin de répondre à une augmentation des effectifs, certains aménagements se révélaient nécessaires au niveau du secrétariat : notamment la création d'un système de

fiches individuelles d'animaux au sein de dossiers d'élevage, un enregistrement systématique de toutes les naissances et performances, l'utilisation des mêmes normes d'identification que le Contrôle Laitier Officiel.

Dès à présent un certain nombre de critères ont pu être chiffrés sur l'ensemble de l'effectif de la race.

Un premier objectif, favoriser l'expansion de la race :

Pour favoriser l'expansion de la race, le Conseil d'administration décidait d'ouvrir plus largement le Livre Généalogique à des animaux provenant de l'extérieur : outre le Livre Généalogique classique, le Livre des Jeunes et le Livre d'Attente, il créait un Livre d'Elevage, autorisant l'inscription d'animaux ne répondant pas au standard, mais qui, croisés avec des mâles inscrits, pourraient obtenir l'inscription de leurs produits, sous réserve que ces derniers répondent au standard de la race.

Exemple d'étude sur la fécondité de la chèvre poitevine réalisée par le secrétariat du Livre Généalogique.

	Saillies	Répartition des sexes						Nombre total de produits	Nombre total de mises-bas	Nombre par mise-bas	Nombre par saillie
		Mâles	%	Femelles	%	Hermaphrodites (1)					
Année 1966	163 12,8 % (2)	132	51,76	120	47,05	3	1,17	255	137	1,86	1,56
Année 1967	253 8 %	190	53,07	164	45,81	4	1,11	358	202	1,77	1,41
Moyenne des 2 années	416 9,9 %	322	52,41	284	46,43	7	1,14	613	339	1,81	1,48

(1) Il s'agit d'observations extérieures constatées et déclarées par des éleveurs.

(2) Retours.



Afin de régulariser la vente des chevrettes inscrites, se constituait parallèlement un groupement d'éleveurs, qui mettait à l'étude un « troupeau pépinière », futur réservoir de reproducteurs pour la vente.

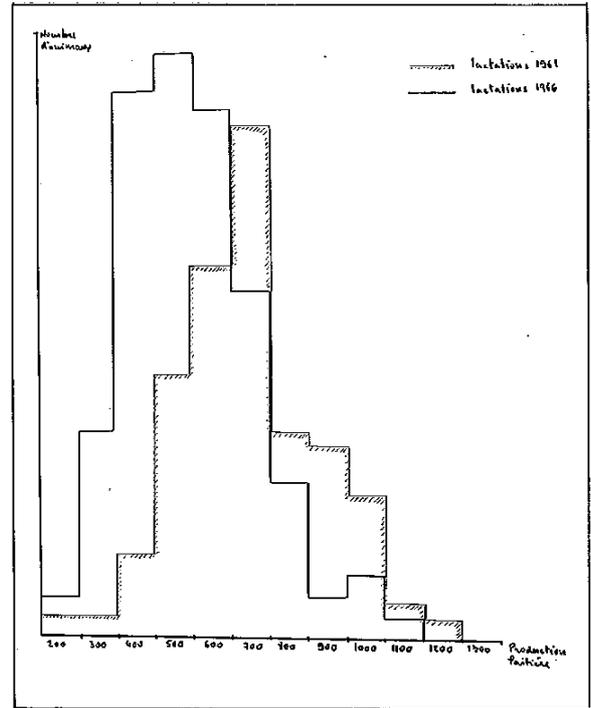
Ces mesures demeuraient encore insuffisantes ; aussi lors de l'Assemblée Générale du 26 septembre 1967, les éleveurs étendaient par un vote massif, le standard de la race aux coloris blanc, roux et gris. Cette résolution demandera un certain nombre d'aménagements actuellement à l'étude : d'abord la création d'un cadre étroit de normes de pointage et de mensurations définissant l'animal, type poitevin de grande taille et longiligne, ensuite un plan d'expansion comprenant un inventaire à l'échelon national, puis européen. Ce plan doit permettre de détecter les moyens existant dans d'autres régions, d'encourager les éleveurs dans leurs efforts de sélection.

Les moyens mis en œuvre pour favoriser la sélection

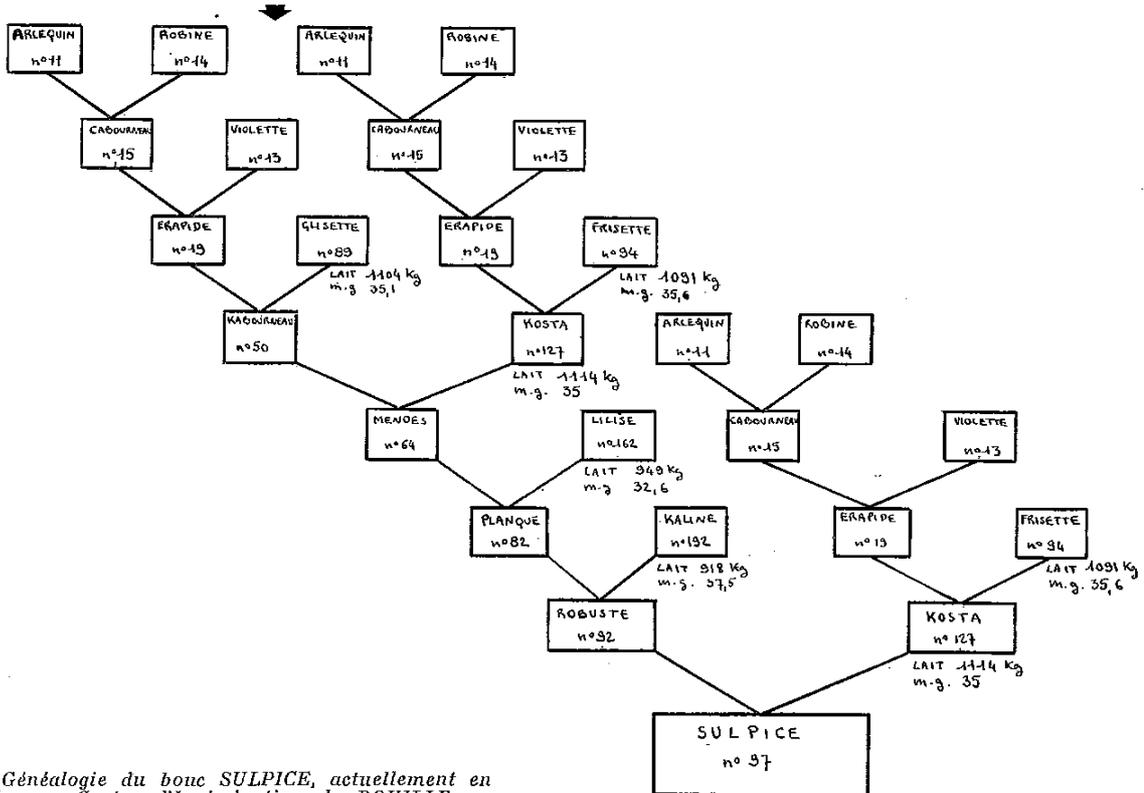
Dans le domaine du contrôle laitier, dès 1965, le Livre Généalogique finançait les frais du contrôle de la matière azotée pour tous ces éleveurs, la pratique de l'analyse de la matière grasse appliquée jusqu'à ce jour n'apportant en effet aucun élément de sélection valable dans le domaine caprin. L'analyse de l'extrait sec avait été abandonnée en 1961.

De même, le nombre assez restreint des familles actuellement productrices de boucs et le désir de pouvoir mesurer le potentiel laitier des reproducteurs mâles, déterminèrent le Conseil d'Administration à étudier un projet de testage, devant permettre la détection des boucs améliorateurs.

Dans le cadre de l'insémination artificielle et grâce à une commission spéciale d'achat, le Centre Expérimental d'Insémination Artificielle de Rouillé se trouve doté des principaux champions de la race, mettant ainsi à la disposition des éleveurs de deux départements les meilleurs géniteurs poitevins.



Répartition de la production laitière du troupeau poitevin en 1962 et 1966.



Généalogie du bouc **SULPICE**, actuellement en service au Centre d'Insémination de **ROUILLE**.

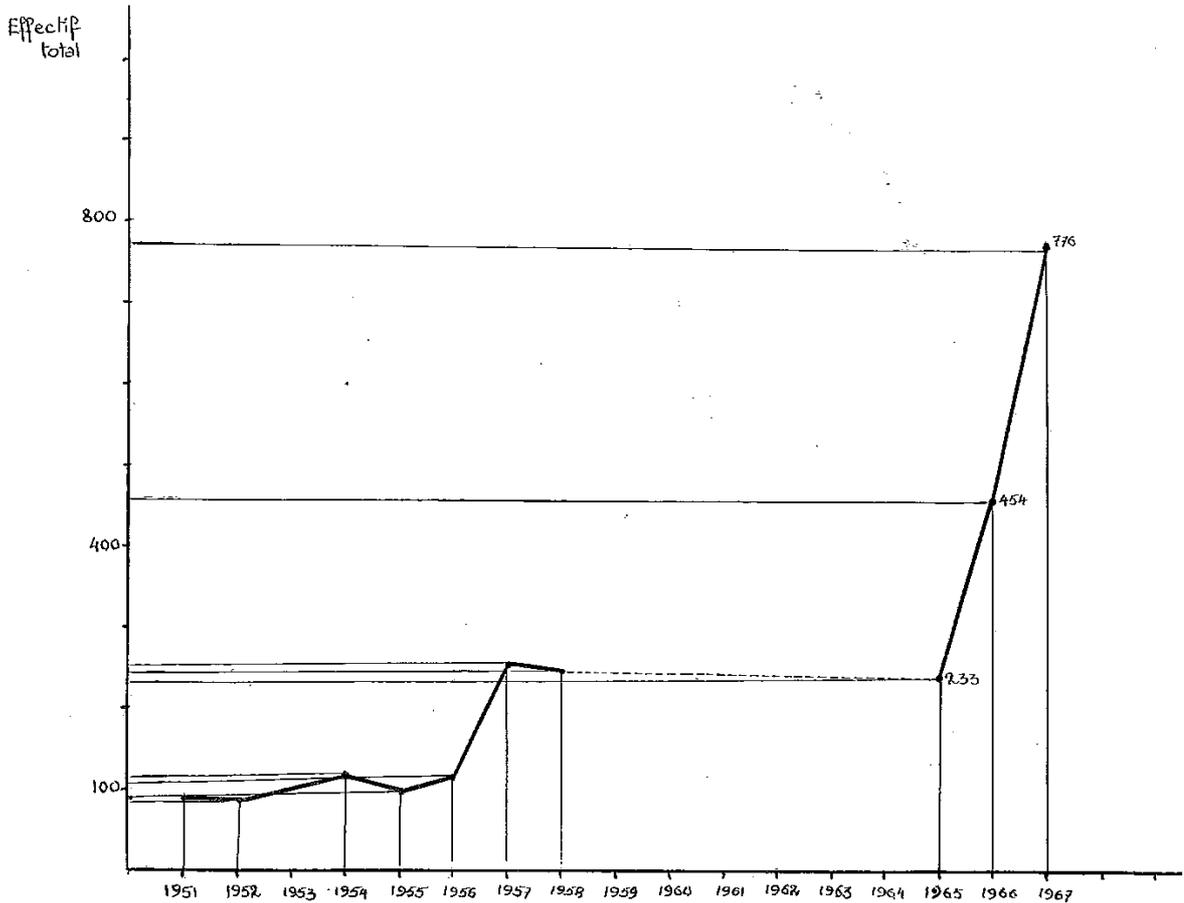


IV. — EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA RACE

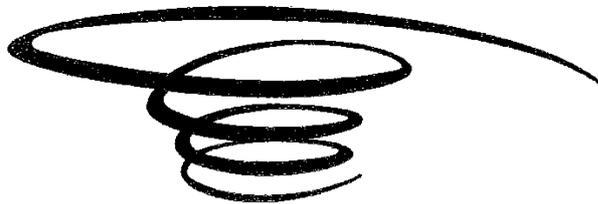
Comme le montre le graphique de l'évolution des effectifs, le noyautage de la race dans une petite région n'a permis qu'une évolution restreinte du nombre des animaux inscrits pendant plus de dix ans. Par contre, à partir de 1965, on constate une augmentation prodigieuse de l'ordre de 100 % par an. Cette progression se révèle largement suivie par le nombre des éleveurs adhérant au Livre Généalogique, puisqu'il passait de 22 en 1965, à 29 en

1966 et 52 en 1967. Ces élevages se répartissent maintenant sur cinq départements. Cela prouve également qu'une prospection, même superficielle, car ne possédant que de très faibles moyens, permet malgré tout, de démontrer l'opportunité d'une exploration nationale, voire européenne.

S'il fallait tirer une conclusion sur cet historique de la race, ces derniers chiffres, si éloquents, remplaceraient bien de longues phrases. Tant que les éleveurs de cette race garderont un tel dynamisme présent dans toutes leurs actions et dans les résultats qu'ils enregistrent, on ne pourra faire autrement qu'admettre de voir la race poitevine continuer à s'étendre au profit de tous.



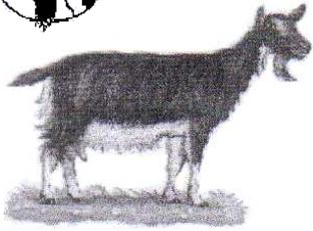
Evolution des effectifs de 1961 à 1967.





Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.76.91.33 ou 06.81.86.33.94 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



VENTE

- Dép. 03 : Mlle. **KYRIAKIDES 04.70.64.93.36** vend quelques bouquions de 2009 (origine du père : Ste Noveagri)
- Dép. 17 : Earl **VAL DE SEUDRE 06.30.01.31.36** vend 2 boucs adultes typés (pères : casimir et bigorre)
- Dép. 17 : Mlle **LANOUE 05.46.04.54.96** vend 1 bouc de 2008 (origine EARL de l'Arche, B34/E)
- Dép. 17 : M. **GALICHET 05.46.04.30.23** vend 5 chevrettes de 2010 (caev-)
- Dép. 49 : M. **VALERY 05.53.41.91.13** vend 2 chevreaux nés en avril 2010
- Dép. 49 : **Ferme des MAUGES 02.41.70.39.16** vend 7 chevrettes nées en février 2010
- Dép. 50 : M. **CRAPART 02.33.69.31.36** vend une vingtaine de chèvres pleines mises bas en mars 2011
- Dép. 61 : Earl **DES PAMPILLES 02.33.36.86.22** vend boucs de 2009, un bouc de 2005 (origine : Waroux) et un bouc de 2007 (origine : Gaec de l'Arche)
- Dép. 71 : Gaec **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend 4 boucs de 2009 (caev- et mères au CLO) ou échange contre des boucs de 1 ou 2 ans (caev- et mères au CLO) et si possible avec les allèles connus
- Dép. 72 : Mme **JUSTE 02.43.33.35.94** vend boucs de 2009 (dont 2 mottes)
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend 1 bouc de 2008 et quelques jeunes à naître en mars 2010
- Dép. 79 : Gaec **MEL'ELIE 05.49.27.51.03** vend 2 jeunes boucs issus d'IA nés en octobre 2010
- Dép. 79 : M **MARTEAU 05.49.94.30.21** vend ou échange un bouc de 2009
- Dép. 79 : Mme **CHEBROU 05.49.07.18.23** vend chèvres adultes pleines
- Dép. 79 : M. **DESMOUSSEAU 05.49.09.69.93** propose son bouc (Emir : photo page 6) pour saillir vos chèvres
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend quelques boucs adultes et une trentaine de chèvres adultes pleines
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend quelques boucs adultes, chevrettes de 2010
- Dép. 86 : CPA de **LATHUS 06.42.40.62.84** vend ou échange un bouc adulte (B1/E)
- Dép. 86 : Earl de la **FERME DE LA PIERRE FOLLE 05.49.48.46.11** vend 1 bouc de 2009 (B1/B34)
- Dép. 86 : M. **FOUIN 05.49.21.54.96** vend 3 boucs nés en mars 2010
- Dép. 86 : Mme **VENIN 05.49.84.15.25** vend 3 boucs de 2010
- Dép. 89 : Gaec de **BREVIANDES 03.86.41.12.69** vend un bouc de 2004 (origine : Gamot et père : Ramsès)
- Belgique : M. **RALET 00.32.80.21.69.01** chevrettes poitevines pure race, inscrites, écornées nées mi-mars
- Belgique : Mme **WARGNIES 00.32.47.39.10.017** vend 3 boucs de 2010 inscrits (Père : Gamot et mère : Ralet)

RECHERCHE

- Dép. 76 : M. **DELAHAYE Ch 02.35.57.03.71** cherche 2 chevrettes mottes de 2009 ou 2010

MATERIEL

- Dép. 60 : M. **DENIAUD 06.74.58.68.22** vend une vitrine réfrigérée fixe (2 m)
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend la salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)
- Dép. 17 : M. **NEUILLER 05.46.95.55.06** vend un portique d'égouttage (pour linges), une dizaine de bassines inox

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".